

Outils complémentaires pour la revégétalisation des rives

Répertoire des végétaux recommandés pour la végétalisation des bandes riveraines du Québec

Sous la coordination de la Fédération Interdisciplinaire de l'Horticulture ornementale du Québec (FIHOQ), plus d'une vingtaine de spécialistes (pépiniéristes, paysagistes, agronomes, biologistes, groupes environnementaux, etc.) se sont mobilisés afin de procéder à l'élaboration de ce « Répertoire des végétaux recommandés pour la végétalisation des bandes riveraines du Québec » qui comprend des **espèces indigènes**, certains de leurs **cultivars** ainsi que des **espèces naturalisées** adaptées aux rives. Ce répertoire est l'outil officiel pour l'ensemble du Québec.

- Le choix des végétaux retenus a été effectué en tenant compte de leur rusticité, de leur résistance aux ravageurs, de leur faible niveau d'entretien et de leur rôle en bande riveraine sur la santé des cours d'eau. Cette liste est accessible sur le site Internet de la FIHOQ :
 - http://www.fihq.qc.ca/Repertoire_vegetaux_couleur.pdf
- Afin de permettre aux utilisateurs de consulter la liste facilement, en fonction des caractéristiques recherchées, un **moteur de recherche** comporte 19 critères tels le nom latin de l'espèce, le type de sol, la zone de rusticité, la hauteur, l'exposition et le type d'enracinement.
 - <http://www.fihq.qc.ca/html/recherche.php>

Toutes les espèces recommandées dans l'Annexe 1 de notre règlement de protection du milieu riverain sont incluses dans ce répertoire.

- Consulter le règlement de notre municipalité :
<http://www.st-elie-de-caxton.com.sp017.alentus.com/milieuriverain/Pages/CadreReglementaire.aspx>
- Consulter l'annexe 1 sur les méthodes de revégétalisation des rives :
<http://www.st-elie-de-caxton.com.sp017.alentus.com/milieuriverain/Pages/Revegetalisation.aspx>

Quiconque peut choisir parmi les autres végétaux de ce répertoire en préférant les espèces indigènes.

Ce répertoire sera en constante évolution. Il est possible que des plantes soient retirées alors que d'autres viendront s'ajouter en fonction des études et des évaluations effectuées.

Autres outils

BVSM Bassin Versant Saint-Maurice : Éric Morin, *Restauration des berges et sensibilisation de la population à de bonnes pratiques en milieu riverain*, 2003

- http://bvsm.ca/fichiers%20PDF/restauration_berges_sensibilisation_milieu_riverain.pdf

Document synthèse sur les techniques de restauration des berges (enrochement, fagot, fascine, ...)

Pierre Bertrand, *Le guide de restauration écologique des rives d'un lac*, Regroupement des associations de lacs de Saint-Mathieu-du-Parc, 2008

Le site du RAPPEL (Regroupement des associations pour la protection de l'environnement des lacs et des cours d'eau de l'Estrie et du haut de la rivière St-François) :

- <http://www.rappel.qc.ca> / Vie riveraine / Renaturalisation des rives

Faites votre choix en cliquant sur une des techniques :

1. [Technique pour renaturaliser un sol nu ou une pelouse](#)
2. [Technique pour renaturaliser une rive exposée aux vagues](#)

3. [Technique pour renaturaliser un enrochement](#)
4. [Technique pour renaturaliser les murs et les gabions](#)
5. [Techniques de génie végétal pour stabiliser un terrain abrupt ou fortement érodé](#)

En plus d'expliquer en détail les différentes techniques de plantation, ce site comprend quatre listes détaillées de végétaux exclusivement indigènes (arbres, arbustes, fougères et graminées et vivaces) avec des photos de chacune des espèces suggérées ainsi que leurs caractéristiques : ensoleillement requis, dimensions, type de sol, acidité du sol, humidité du sol, zone de rusticité, type de croissance et commentaires.

- <http://rappel.qc.ca/images/stories/food/arbres.pdf>
- <http://rappel.qc.ca/images/stories/food/arbustes.pdf>
- http://rappel.qc.ca/images/stories/food/fougeres_grami.pdf
- <http://rappel.qc.ca/images/stories/food/vivaces.pdf>

Le site de la Zone d'intervention prioritaire Alma-Jonquière et leur guide interactif :

- http://www.banderiveraine.com/guide_vegetaux.php

Vous pouvez consulter le *Guide d'application du règlement* qui vous a été distribué à l'automne 2008 ; il contient toutes les informations utiles.

Vous pouvez aussi consulter les pépinières de la région; elles ont reçu toutes les informations requises afin de vous offrir un service de qualité.

Votre association de riverains peut vous renseigner ; elle a reçu toutes les informations pour vous accompagner dans l'évaluation de votre bande riveraine, dans l'identification des moyens les plus appropriés pour l'améliorer et dans l'élaboration d'un plan d'aménagement. **N'hésitez pas à lui demander des conseils.**

Vous pouvez vous adresser aussi **au bureau d'urbanisme de la municipalité** ; il a en main les guides et documents mentionnés dans ces annexes.